



Mont-de-Marsan, le 19 septembre 2018,

Lancement d'une concertation autour de la gestion de l'eau : le projet de territoire de l'Adour en amont d'Aire

*L'eau potable, l'hydroélectricité, l'irrigation ou encore la pisciculture, l'Adour est une ressource partagée par de nombreuses activités du territoire. Le secteur en amont d'Aire sur l'Adour jusqu'aux Pyrénées est par ailleurs identifié comme étant en déséquilibre à ce niveau : les prélèvements sont supérieurs à ce que peut fournir le milieu. Afin de trouver des solutions partagées par tous, l'Institution Adour lance une concertation qui impliquera toutes les activités en lien avec l'eau et organise une réunion publique d'information le **09 octobre à 18h à la salle de spectacle du centre Jean Glavany de Maubourguet.***

L'eau, un bien commun, une concertation ouverte au grand public

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Par conséquent, la concertation à venir concerne toutes les personnes du territoire intéressées par ce sujet en plus des acteurs socio-économiques directement concernés. Sur le bassin de l'Adour, c'est environ 78 % de l'eau prélevée qui est destinée à l'irrigation contre 20 % pour l'alimentation en eau potable domestique et 2 % pour l'industrie. Pour autant, avec la raréfaction de la ressource d'ici 2050, les efforts devront venir de tous les usagers, y compris des habitants.

Une ressource qui deviendra plus rare d'ici 2050

L'étude Adour2050 est catégorique sur ce point : d'ici trois décennies, une baisse significative des volumes disponibles à la période estivale aura lieu, de l'ordre de 20 à 30 %. De plus, le besoin en eau global ne cessera d'augmenter, en lien avec des températures dont la hausse sera comprise entre 1 et 1,5°C à minima. Cela pose la question du devenir des activités du territoire alors même que des arrêtés de restrictions d'usages sont régulièrement prononcés en été.

Il est donc d'autant plus important d'aborder la question de cela concerne tous les habitants du territoire. En effet, c'est tout le fonctionnement hydrologique du bassin qui sera bouleversé et cela aura également un impact sur les dilutions d'eau usées, l'approvisionnement en eau potable, les activités de loisirs en rivière, etc...

Le projet de territoire, une démarche participative pour construire ensemble les solutions de demain

L'objectif de ce projet de territoire est bien de faire émerger des solutions adaptées aux besoins et aux contextes locaux afin de retrouver une situation d'équilibre quantitatif durable. Il est donc essentiel que tous les acteurs du territoire et les habitants concernés par cette thématique s'impliquent dans cette démarche pour aboutir à un résultat partagé et accepté par tous.

Pour les personnes souhaitant en apprendre davantage sur ce sujet, une réunion publique d'information est organisée le 09 octobre à 18h à la salle de spectacle du centre Jean Glavany de Maubourguet.

De plus, une dizaine de rencontres au format « café-débat » seront organisées en soirée à partir de février 2019 partout sur le territoire. Les dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement.

Enfin, le bon déroulement de la concertation est assuré par un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public. Ce garant est joignable librement par mail à l'adresse suivante : michel.riou@garant-cndp.fr

